

Termes de référence recrutement Points focaux jeunes et société civile du Partenariat de Ouagadougou (PO) et de Family Planning 2030

Aperçu du PO

Le Partenariat de Ouagadougou a été lancé lors de la Conférence Régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, en février 2011 par les neuf gouvernements des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, en collaboration avec des partenaires techniques et financiers, dans le but d'accélérer les progrès de l'utilisation des services de planification familiale au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Togo.

Le Partenariat repose sur deux principes : une meilleure coordination des bailleurs de fonds pour maximiser le soutien aux pays et également sur la collaboration et la coopération nationales et régionales pour répondre aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Sa vision est : une Afrique de l'Ouest francophone où un accès facile à la planification familiale de qualité sauve et améliore la vie des femmes et des jeunes et sert de catalyseur pour un développement durable pour tous. Plus d'informations ici : <https://partenariatouaga.org/>

Aperçu de FP2030

FP2030 est un mouvement mondial qui se consacre à la promotion des droits des personnes du monde entier à accéder aux services de santé reproductive en toute sécurité et selon leurs propres conditions. FP2030 est le seul partenariat mondial centré uniquement sur la planification familiale. Cet objectif unique nous permet de rassembler le plus grand nombre possible de partenaires dans toutes les disciplines et tous les secteurs, tout en plaçant la planification familiale au carrefour des agendas mondiaux de la santé, du développement et de l'égalité des sexes. Plus d'informations ici : <https://www.fp2030.org/fr/>

Mission des points focaux

Les points focaux sont des partenaires essentiels pour atteindre les objectifs FP2030 et du PO. Les pays engagés sont fortement encouragés à établir un groupe de points focaux PO/FP2030, représentant de la société civile, les jeunes, les bailleurs et une structure gouvernementale, souvent l'équivalent du ministère de la Santé. Les points focaux collaborent étroitement pour garantir l'accès équitable et volontaire aux services de santé reproductive, dans le respect des droits et des choix individuels.

Points focaux jeunes et société civile

Le Partenariat de Ouagadougou et FP2030 encouragent fortement les leaders religieux et coutumiers, les organisations des jeunes ainsi que les membres de la société civile ayant un fort engagement avec les communautés locales à soumettre leur candidature.

Liens entre les points focaux et les hubs régionaux et le réseau de soutien.

Les points focaux collaboreront plus directement avec le personnel du hub régional FP2030 et l'équipe de l'UCPO. Les points focaux de la société civile et des jeunes auront un soutien spécifique dans le cadre du réseau de soutien du PO et de FP2030. Les points focaux auront toujours des liens et des connexions avec les autres régions et le réseau de soutien plus large, y compris les partenaires mondiaux et les divers groupes de travail.

Liens entre les points focaux et les autres parties prenantes locales

Dans l'idéal, tous les membres du groupe des points focaux du PO/FP2030 ne se réuniront pas seulement en tant qu'unité, mais collaboreront activement et assureront la liaison avec les organes influents existants et/ou nouveaux nécessaires pour faire avancer l'agenda de la planification familiale au niveau local, notamment les groupes de travail techniques, les coalitions et mouvements, les associations, les comités de budgétisation, etc.

Les valeurs qui favorisent la collaboration entre les points focaux et avec les autres parties prenantes.

- Diversité, équité et inclusion : des efforts considérables doivent être consentis non seulement pour accueillir des personnes de tous horizons, mais aussi pour renforcer leur influence dans la prise de décision ;
- Respect et sécurité : pour que tous puissent partager leurs idées et proposer des actions, les partenaires détenant le pouvoir doivent prendre des précautions pour minimiser les risques de violence, d'exploitation, de gestes symboliques, etc ;
- Transparence et ouverture à la planification et à l'action collective ;
- Suivi et redevabilité : toutes les parties conviennent de mesurer la qualité et l'effet du partenariat et s'engagent à collecter, rapporter et utiliser ces informations pour améliorer en permanence la dynamique du partenariat.

Termes de référence des points focaux jeunes et société civile

Objectif ultime : Faire progresser les droits des personnes, partout dans le monde, à accéder aux services de santé génésique en toute sécurité et selon leurs propres conditions.

Objectif clé : Renforcer la collaboration entre les partenaires, au niveau local et national dans le but de faciliter un accès à la planification familiale de qualité qui sauve et améliore la vie des femmes et des jeunes et sert de catalyseur pour un développement durable pour tous.

Résultat escompté : Réalisation des engagements nationaux du PO et de FP2030.

Responsabilités fondamentales pour tous

LIAISON : servir de point de contact entre les OSC, les organisations des jeunes d'une part et le personnel du hub régional de FP2030, l'équipe de l'UCPO et le réseau de soutien élargi d'autre part.

ÉCHANGER ET PARTAGER : Maintenir et approfondir une dynamique d'apprentissage autour de la planification familiale en rejoignant et en organisant des espaces d'échanges sur les succès, échecs, les opportunités et défis en s'appuyant sur des sources de références reconnues (PANB – PF, indicateurs de base du FP2030, les données Track20...) et de perspectives critiques *afin de garantir que les actions demeurent ancrées dans les réalités vécues par les populations.*

CONSTRUIRE : AGIR : Défendre et mettre en œuvre des efforts, en tant qu'organisations individuelles et avec d'autres partenaires, qui contribuent à garantir que les populations, où qu'elles soient, accèdent aux services de santé reproductive y compris la planification familiale en toute sécurité et dans le respect des droits et des choix des individus.

SUIVRE : Accéder aux progrès, identifier collectivement les solutions aux défis et célébrer les succès en coordonnant et en contribuant aux activités de responsabilisation, y compris le partage des progrès avec les centres régionaux, la participation aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des PANB – PF et à des ateliers de consensus sur les données, la sensibilisation des médias locaux et internationaux, etc.

Rôles et responsabilités des différents points focaux

Point focal du gouvernement : Les points focaux gouvernementaux dirigent le groupe des points focaux nationaux. Ils mettent en avant les priorités et les perspectives du gouvernement en matière de planification familiale.

- Diriger le processus d'engagement du gouvernement envers le FP2030 (participation des parties prenantes, rédaction, validation, lancement et activités de diffusion) ;
- Présider les réunions régulières des points focaux, afin de discuter et d'identifier les moyens de faire progresser les priorités nationales en matière de planning familial, conformément à l'engagement du gouvernement envers le PO et FP2030 ;
- Partager des mises à jour sur les progrès de l'engagement du gouvernement après son lancement officiel, y compris le questionnaire annuel d'auto-évaluation de l'engagement ;
- Sensibiliser les principales parties prenantes du PO et de FP2030 et veiller à l'engagement du gouvernement, y compris les autres ministères clés concernés ;
- Participer à des ateliers annuels de consensus sur les données pour discuter et valider les données nationales sur la PF ;
- Soutenir un partenariat significatif avec les points focaux jeunes.

Points focaux des bailleurs : Les points focaux des bailleurs soutiennent le gouvernement en réalisant leurs engagements envers le PO et FP2030. Ils fournissent les perspectives des bailleurs les plus importants en matière de planification familiale dans le pays, généralement l'UNFPA et le principal donateur bilatéral/privé.

- Soutenir le processus d'engagement du gouvernement en faveur du PO et de FP2030, en mettant l'accent sur les domaines thématiques clés, tels que le financement, la préparation aux situations d'urgence et la résilience, ainsi que la sécurité des produits et la chaîne d'approvisionnement ;
- Faciliter un flux d'informations transparent entre le groupe des points focaux du FP2030 et les communautés des bailleurs et des Nations Unies ;
- Partager les progrès et les défis relatifs à l'engagement du pays au sein de leurs organisations respectives et auprès des autres bailleurs ;
- Partager des informations sur les ressources disponibles pour la planification familiale par le biais de l'aide bilatérale, des fonds thématiques et des facilités de prêt ;
- Aider les points focaux gouvernementaux à identifier les besoins des pays en matière d'assistance technique ou de ressources financières ;
- Sensibiliser et guider les acteurs non gouvernementaux nationaux sur la manière de prendre leurs propres engagements envers la FP2030 ;
- Soutenir un partenariat significatif avec les points focaux jeunes.

Points focaux OSC et jeunes

Les Points Focaux OSC et Jeunes soutiennent les gouvernements dans la réalisation de leurs engagements envers le FP2030. Ils fournissent les perspectives de la diversité de la jeunesse et de la société civile au mieux de leurs capacités, ils sont généralement dirigés par des jeunes et des organisations de la société civile locale qui se concentrent sur la planification familiale ou sur des questions étroitement liées à la planification familiale.

Rôles et responsabilités points focaux osc

- Favoriser la redevabilité en travaillant avec les gouvernements pour suivre les progrès et plaider en faveur de la mobilisation de ressources domestiques ;
- Soutenir le processus d'engagement du gouvernement envers le PO et FP2030, en mettant l'accent sur les besoins des plus vulnérables, notamment les adolescents et les jeunes ;
- Partager les progrès et les défis relatifs aux engagements du pays au sein de leurs organisations respectives et du réseau plus large de la jeunesse et de la société civile ;
- Faciliter un flux d'informations transparent entre le groupe du personnel du hub régional du FP2030, l'équipe de l'UCPO, les groupes de points focaux, et les communautés de jeunes et de la société civile ;
- Partager des informations sur les ressources disponibles pour la planification familiale par le biais de l'aide bilatérale et des fonds thématiques ;
- Faciliter les connexions avec d'autres plateformes et mouvements de la société civile tels que le Global et Women in Global Health entre autres
- Aider les points focaux gouvernementaux à identifier les besoins en matière d'assistance technique ou de ressources financières, notamment en ce qui concerne les groupes vulnérables comme les adolescents et les jeunes ;

- Sensibiliser et guider les jeunes et la société civile sur la manière de prendre leurs propres engagements envers le PO et FP2030.

Rôles et responsabilités points focaux jeunes

- Assurer la coordination des organisations et réseaux de jeunes engagés dans le domaine de la SR/PF;
- Apporter une expertise technique en matière de santé, leadership des jeunes au sein des instances de décision nationales et régionales ;
- Porter la voix des jeunes dans les espaces nationaux et régionaux
- Contribuer à l'élaboration et au suivi des documents stratégiques des pays en intégrant les priorités des adolescents et jeunes ;
- Suivre les engagements pris en faveur des jeunes et faciliter la remontée d'informations concernant les activités SRAJ vers le PO et FO2030
- Sensibiliser et guider les jeunes et la société civile sur la manière de prendre leurs propres engagements envers le PO et FP2030

Profil points focaux osc et jeunes

- Représentant de l'organisation, pas un individu ;
- Les points de contact sont des, institutions, organisations, associations, réseaux ou coalitions, et non des individus. Les points de contact individuels quitteront le groupe des points focaux par rotation, s'ils ne représentent plus l'organisation/le réseau initialement choisi pour servir ;
 - OSC : il doit s'agir d'organisations, de réseaux ou de coalitions, idéalement locales et non internationales ;
 - Jeunes : doivent être des organisations, réseaux ou coalitions dirigés par des jeunes. Leurs dirigeants doivent être âgés de 30 ans ou moins ;
- Pratiquer les valeurs du PO et de FP2030, notamment en s'engageant à travailler de manière transparente, collaborative et équitable avec les autres, en particulier les jeunes ;
- Représentant de confiance et respecté de son secteur, donc capable de mobiliser des partenaires, de faciliter le consensus et de représenter les intérêts d'un large éventail de partenaires de son secteur, et pas seulement de sa propre organisation ;
- Connaissance approfondie du contexte local de la planification familiale et de la santé et des droits sexuels et reproductifs (politiques, stratégie, financement, etc.), idéalement aussi en comparaison avec la région et le monde ;
- Les membres de la société civile ayant déjà occupé la fonction de point focal société civile et jeune pendant 3 (trois) ans ne sont pas éligibles dans le cadre de ce présent appel à candidature ;

Les anciens points focaux intéressés pourront servir de mentor et de guide aux nouveaux points focaux pendant environ trois à six mois.

Engagement de durée : Pour les points focaux des OSC et des jeunes, l'engagement et la limite du mandat sont de deux (2) ans minimum et de trois (3) ans maximum. Idéalement, du 1er Mai 2026 au 30 Avril 2028 ou 2029,

Soutien du PO/FP2030 en échange

Tous les points focaux dans tous les pays

Tous les pays qui s'engagent pourront bénéficier d'un certain soutien de la part des centres régionaux dans des domaines tels que le plaidoyer, la gestion des champions et la diffusion des connaissances, des outils et des publications.

Guide de sélection : Points focaux OSC et jeunes

Le processus de sélection des points focaux OSC et jeunes du PO/FP2030 sera mené localement et soutenu par les centres régionaux du FP2030 et l'Unité de Coordination du PO.

- 1) Les hubs régionaux, avec le soutien des points focaux actuels, compléteront/metttront à jour une cartographie des organisations de la société civile dirigées par des jeunes et travaillant sur la planification familiale, ou sur une question étroitement liée, au niveau national et sous national ;
- 2) Les Hubs régionaux du FP2030, l'UCPO et les partenaires nationaux et locaux du FP2030 diffusent les termes de référence aux organisations de jeunes et aux acteurs de la société civile et demandent à toutes les parties intéressées et qualifiées à se porter candidates en tant qu'organisation, coalition, réseau, etc., en utilisant le formulaire de recueil des candidatures conçues à cet effet ;
- 3) Le réseau de soutien et FP2030 et l'UCPO rassemblent les candidatures et en présélectionnent trois par pays et par catégories pour un entretien ;
- 4) Une fois sélectionnés, une annonce sera faite localement dans les infolettres pertinentes.
- 5) Une orientation à distance sera assurée par le personnel du hub régional FP2030 et l'UCPO dans les pays PO ;
- 6) Les nouveaux Points focaux jeunes et OSC sont ensuite pleinement intégrés à l'équipe des Points focaux nationaux du FP2030 et PO sur une période de deux ans ;
- 7) Si de nouveaux points focaux jeunes et OSC sont nommés, les anciens points focaux serviront de mentors et de guides aux nouveaux points focaux pendant trois à six mois ;
- 8) Au bout de deux ans, les points focaux jeunes et OSC peuvent être remplacés ou prolongés pour une troisième année au maximum s'ils sont intéressés et disposés à le faire. Les points focaux jeunes doivent toujours représenter des organisations dont les dirigeants sont âgés de 30 ans ou moins.

Comment postuler :

Si vous êtes intéressé(e) et avez les qualifications et l'expérience requises, merci de soumettre votre candidature en remplissant le formulaire ci-dessous

[Recrutement points focaux jeunes et société civile du Partenariat de Ouagadougou et de FP2030](#)

Votre candidature doit inclure :

- Une copie mise à jour de votre curriculum vitae (CV) en version PDF ;
- Une lettre de recommandation de votre organisation pour les candidats postulant pour le rôle de point focal société civile (version pdf).

La date de clôture pour la soumission des candidatures est fixée au dimanche 22 Mars 2026 à 23h 59 GMT.
Seuls les candidat(e)s retenus seront contacté(e)s